

tagny, châtelain de Thizy, ayant reçu cette commission, fit des informations sur les exercices de juridiction que ces seigneurs avaient faits, et, en ayant eu une preuve suffisante, il ajourna ces seigneurs à répondre à Villefranche, après *Quasimodo*, et saisit leurs revenus entre les mains de Jean Laurent, prêtre, leur receveur, de Pierre de Merle, leur procureur, de Jean Namy, leur juge et d'autres personnes.

Le 2 juillet 1456, Edouard de Beaujeu se qualifiait seigneur de Lignières et d'Amplepuis ; il était né du troisième mariage de Guillaume de Beaujeu ; la seigneurie de Lignières, en Berry lui venait de Jacqueline de Lignières, sa femme, qui lui avait aussi apporté celle de la Cour le Comte, en Normandie ; il était encore seigneur de Chamelet et de Chevagny-le-Lombard.

En 1461, le château d'Amplepuis était encore habitable, puisqu'on y passait des actes.

Le 21 avril 1464, Edouard de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, donna à son fils Jacques ses terres d'Amplepuis, Chevagny-le-Lombard, Ranchal, Saint-Sorlin et les Tours, sises au pays du Beaujolais.

Le 19 décembre 1476, François de Beaujeu, sire de Lignières, testa en faveur de son frère Jacques de Beaujeu, sire d'Amplepuis ; ce François de Beaujeu, fils aîné d'Edouard de Beaujeu était aussi seigneur d'Amplepuis et n'eut aucun enfant, quoiqu'il eut épousé successivement Anne de Culant et Françoise de Maillé.

En 1475, une des portes du bourg d'Amplepuis portait le nom de Montiran et on mentionne le premier pont du chastel d'Amplepuis.

Magnifique et puissant seigneur Jacques de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, était aussi seigneur de Resay, Chevagny-le-Lombard, Thel, Chamelet, Ranchal, les Tours,